

INFORMATIONS TOURISTIQUES

À la découverte de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Montréal est située sur une île du fleuve Saint-Laurent. • La ville s'étend sur un territoire de 499km² • Elle compte 3,3 millions d'habitants, ce qui représente 46 % de la population du Québec. • Si la majorité des Montréalais(e)s est francophone, Montréal est une ville où l'on parle tant l'anglais que le français. • Sainte-Anne-de-Bellevue fait partie de la région ouest de l'île de Montréal, à 45 kilomètre du centre-ville.
Informations touristiques	<p>Pour obtenir plus d'information sur Montréal et sa région, des cartes géographiques ou les horaires des événements spéciaux, consultez les sites Internet suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.tourisme-montreal.org • www.montrealcam.com <p>Vous trouverez aussi quelques suggestions de sortie dans votre Kit de bienvenue.</p>
Office du tourisme	<p>Centre infotouriste 1001 rue Square Dorchester (au coin des rues Peel et Ste-Catherine)</p>
Transport public au centre-ville de Montréal et dans les environs	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter ce site pour les cartes et les horaires du métro et de l'autobus : www.stm.info • Consulter ce site pour obtenir des itinéraires précis : http://www.stm.info/azimuts/index.htm
Frais de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix pour le bus et le métro est le même. • Prix pour un billet: 2,75\$ (le montant exact est exigé, puisque le chauffeur ne rend pas la monnaie) • 6 billets: 12,75\$; passe pour une journée: 9,00\$ • Quand vous montez dans l'autobus, vous devez demander un transfer pour pouvoir monter dans un autre autobus bus ou pour utiliser le métro sans repayer. • Il y a aussi des distributeurs à l'intérieur des stations de métro. • Assurez-vous de recevoir votre billet avant d'entrer dans le train.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Transport en commun entre Montréal et Ste-Anne de Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Il est possible de se rendre à Sainte-Anne-de-Bellevue en autobus à partir de Montréal. • De la station de métro LIONEL-GROULX (ligne orange ou verte), prenez l'autobus #211 ouest jusqu'au dernier arrêt. • L'autobus arrêtera devant le Collège John Abbott.
Taux de change	<p>Comme le taux de change fluctue quotidiennement, nous recommandons aux participant(e)s d'en faire la vérification sur le site Internet suivant : www.xe.net/ucc/fr</p>
Poste	<p>Le taux régulier pour la poste et les cartes postales (jusqu'à 30g) est de :</p> <p>Au Canada: 0,54 \$ CAN</p> <p>Vers les États-Unis: 0.98 \$ CAN</p> <p>A l'étranger (hors du Canada): 1,65\$ CAN</p> <p>Référence: www.canadapost.ca .</p>
Taxes	<p>La plupart des biens et services que vous achetez au Canada sont sujets à une taxe de vente de 5%, « la Taxe sur les produits et services » (TPS) Au Québec, en plus de payer cette taxe, vous devez payer « la Taxe de vente du Québec » (TVQ) de 7,5%, pour un total de 12,5%.</p> <p>À NOTER : Les taxes, qui ne sont généralement pas incluses dans le prix affiché, sont ajoutées au prix au moment de payer à la caisse.</p>
Pourboires	<p>Au Canada, il est d'usage de laisser un pourboire aux serveuses et serveurs dans les restaurants et aux conducteurs de taxi. Le montant versé est généralement entre 10 % et 15 % du prix de la facture.</p>
Cigarettes	<ul style="list-style-type: none"> • Il est strictement interdit de fumer dans les immeubles et les lieux publics tels que les restaurants, bars, écoles et cafeterias. • Le décret 112 interdit également de fumer à moins de neuf (9) mètres des entrées des lieux publics. • Depuis le 1^{er} juin 2007, le règlement sur le civisme, le respect et la propreté entrera en vigueur sur une partie dur territoire de la ville de Montréal. Ce règlement stipule qu'il est interdit de polluer.